



## Conseil économique et social

Provisoire

20 août 2009

Original : français

---

### Session de fond de 2009

#### Compte rendu analytique provisoire de la 20<sup>e</sup> séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 13 juillet 2009, à 15 heures

*Président* : M. Soborun (Vice-Président)..... (Maurice)

### Sommaire

#### Débat consacré aux questions de coordination (*suite*)

Le rôle du système des nations unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau du conseil tenu lors de sa session de fond de 2008 (*suite*)

Réunion-débat : « Les incidences des crises financière et économique sur le développement durable, en particulier leurs conséquences sociales »

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

10-50372 (F)



Merci de recycler

*En l'absence de M<sup>me</sup> Lucas (Luxembourg),  
M. Soborun (Maurice), Vice-Président, prend  
la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## **Débat consacré aux questions de coordination (suite)**

### **Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau du Conseil tenu lors de sa session de fond de 2008 (point 4 de l'ordre du jour) (suite)**

#### **Réunion-débat : « Les incidences des crises financière et économique sur le développement durable, en particulier leurs conséquences sociales »**

1. **Le Président** dit que les conséquences de la crise mondiale actuelle sont à la fois financières, économiques et sociales et se traduisent par de moindres chances d'obtenir un emploi, davantage d'insécurité en termes de revenus et des risques accrus de tomber dans la pauvreté. Dans les pays en développement, en l'absence de filets de protection sociale, la pauvreté pourrait s'accroître et entraîner des troubles sociaux. Les acquis sociaux sont remis en question par la crise; il est donc temps d'opter pour des politiques à la mesure des enjeux actuels. Il faut, au niveau mondial, une réponse intégrée qui vise à rétablir une croissance économique forte sans compromettre les perspectives de développement durable à long terme, faute de quoi il ne sera plus possible de faire face aux coûts de la détérioration progressive des conditions de vie des populations et de la dégradation de l'environnement. Il s'agit, pour le système des Nations Unies, de veiller à ce que la réponse internationale se traduise par des politiques qui respectent cette double exigence. La présente réunion-débat sera l'occasion pour le Conseil économique et social de passer en revue les conséquences, à court et à long terme, des crises financière et économique sur tous les aspects du développement durable et d'étudier comment les Nations Unies et la communauté internationale pourraient contribuer à l'élaboration d'une réponse efficace et durable.

2. **M<sup>me</sup> Clark** (Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD) souligne que ce sont les personnes les moins responsables de la crise – les plus pauvres et les plus vulnérables – qui en subissent le plus durement les

effets. Les mesures énergiques prises aux niveaux national et international ont certes empêché l'effondrement du système financier mondial et on observe, comme l'ont noté récemment les membres du G-8, des signes de stabilisation et un regain de confiance. Mais dans de nombreux pays en développement l'impact véritable de la crise commence seulement à se faire sentir, avec un net recul des exportations, des investissements et des envois de fonds de l'étranger, voire des recettes du tourisme. Cette chute de leurs revenus ne permet pas aux pays en question de répondre aux besoins de leur population à un moment où celle-ci devrait le plus bénéficier d'une protection sociale. Sans une augmentation de l'aide publique au développement (APD), complétée par un plus large volant budgétaire et un soutien accru de la part des institutions financières internationales, le coût humain se fera sentir pendant des années. Ainsi, du fait de la diminution des revenus des familles, les enfants ne pourront plus être scolarisés; ils recevront une alimentation moins nutritive, ce qui compromettra leur croissance et leur développement. Globalement, il faut donc lutter pour que toutes les avancées réalisées sur la voie des objectifs du Millénaire ne soient pas réduites à néant.

3. Actuellement, les organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement élaborent une réponse cohérente et mondiale face à la crise. Le PNUD, par exemple, aide les pays à analyser l'impact de la crise sur le développement humain et à concevoir des programmes et réponses appropriés pour protéger les plus vulnérables. Il est à même de leur donner des conseils en se fondant sur l'expérience d'autres pays qui ont réussi à atténuer les conséquences de graves chocs économiques. Face au caractère multiforme et complexe de la crise actuelle, il importe de développer les capacités de résilience à long terme des pays et des communautés et d'adopter des approches intégrées. Aujourd'hui, le PNUD place la problématique des changements climatiques au cœur de sa réflexion sur le développement et la lutte contre la pauvreté, en vue notamment de la réalisation des objectifs du Millénaire. Il faut encourager les pays, dans leurs efforts pour sortir de la récession, à consacrer une partie de leurs incitations fiscales aux investissements dans les technologies et les infrastructures vertes, qui sont créatrices d'emplois et contribuent à stimuler la demande. La communauté internationale, quant à elle, doit verser les contributions d'APD annoncées, voire les augmenter. Il faudrait également qu'à leur

prochaine réunion, en septembre 2009, les pays membres du G-20 s'attachent à répondre aux besoins des pays à faible revenu.

4. **M. Somavia** (Directeur général du Bureau international du Travail – BIT) constate que si la promotion du développement durable ne date pas d'hier, on est encore loin de disposer d'un système organisé en la matière. Certes, des progrès ont été réalisés dans les domaines social, économique et environnemental mais l'économie mondiale n'était pas structurée en fonction des impératifs de développement durable, ce qui est d'ailleurs l'une des raisons de la crise actuelle. Aujourd'hui, force est de constater que la réalisation des objectifs du Millénaire s'éloigne un peu plus et que les difficultés des classes moyennes s'accroissent; les conséquences sociales de la crise sont donc très nombreuses. Les solutions devront être envisagées, sous l'angle du développement durable, si l'on veut éviter de renforcer les inégalités et d'accroître les déséquilibres qui ont conduit à la situation actuelle. À court terme, cette démarche apporte davantage de cohérence aux différentes initiatives menées, dont le Pacte mondial pour l'emploi conçu par l'OIT. Il s'agit de répondre aux attentes des populations en matière d'emploi et de protection sociale face à la crise et de réunir les différents acteurs économiques pour leur permettre d'échanger sur les politiques qui ont fait leurs preuves en la matière. Enfin, une réponse efficace à la crise nécessite une réelle coordination – entre tous les acteurs, nationaux et internationaux, et dans l'ensemble du système des Nations Unies. Sans coordination au niveau national, il ne peut y avoir de coordination internationale; or, sans coordination, l'entreprise est vouée à l'échec. De même, de la cohérence de l'action gouvernementale dépend la cohérence de la réflexion et des interventions du système international et le Conseil économique et social peut jouer un rôle important en la matière. La crise va obliger chacun à se concentrer sur l'essentiel.

5. **M. Maria Costa** (Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime – ONUDC) dit qu'en période de crise, les activités contre lesquelles l'ONUDC lutte ont tendance à se multiplier et leurs conséquences à s'aggraver. Dans la plupart des cas où l'ONUDC est sollicité, les gouvernements n'ont pas la maîtrise de leur territoire, ce qui favorise les comportements illicites, qu'il s'agisse par exemple du trafic de stupéfiants, de la

recrudescence des actes de piraterie ou encore de l'intensification de l'exploitation illégale des ressources naturelles. Le rôle de l'ONUDC est alors de s'efforcer de rétablir l'état de droit, d'aider les gouvernements à reprendre le contrôle de leur territoire et d'agir en faveur du développement, de la croissance économique et du respect de l'environnement. Ces vingt dernières années, la mondialisation accélérée a facilité le développement des activités illicites et de la criminalité organisée, dont le caractère transnational menace la stabilité de nombreux pays. Les statistiques montrent effectivement une aggravation de la situation due à la crise. Les bouleversements sociaux et la pauvreté favorisent la violence ainsi que la consommation de stupéfiants et d'alcool et se traduisent par une plus grande vulnérabilité, notamment face aux formes modernes d'esclavage et ce, dans le monde entier. La diminution des fonds envoyés par les émigrés contribue à exacerber les difficultés. Poussées par la faim et le chômage, des millions de personnes intègrent des bandes armées, des organisations criminelles ou des groupes terroristes. L'insuffisance des ressources allouées à la justice pénale affaiblit les mécanismes d'intervention. Dans le domaine de la prévention, comme dans celui de la dissuasion, il faut que le système des Nations Unies agisse de concert. Il s'agit de renforcer l'intégrité en vue de lutter contre la corruption, d'accroître l'efficacité de l'aide, de promouvoir le développement durable, de rendre les enfants et les jeunes moins vulnérables, en particulier ceux qui subissent les séquelles d'un conflit, de renforcer les opérations de maintien et de consolidation de la paix, de lutter contre la dépendance aux stupéfiants qui marginalise, notamment en fournissant les traitements appropriés aux toxicomanes. Pour lutter contre la culture de plantes servant à fabriquer des drogues, il faut proposer des solutions de rechange viables à ceux qui les cultivent. Ce sont là des responsabilités collectives qui doivent être assumées comme telles, par les États, les sociétés et les organismes des Nations Unies.

6. **M<sup>me</sup> Heyzer** (Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique – CESAP) dit que, face aux effets de la crise, il est plus urgent que jamais de s'engager en faveur d'un développement partagé et durable, axé sur une croissance verte et la réduction de la pauvreté et des inégalités. Les États membres de la CESAP, qui présentent des disparités et des déséquilibres socioéconomiques très marqués, s'emploient pour leur

part à revoir les priorités de leurs programmes de développement. La Commission a adopté à sa soixante-cinquième session une résolution appelant instamment ses États membres à mettre en œuvre des mesures de coopération régionale pour remédier aux effets de la crise et s'attache à promouvoir au plan régional l'adoption d'un modèle de développement durable sans exclusive.

7. La crise financière, qui a commencé en Occident, s'est traduite par une profonde crise économique et commerciale en Asie et dans le Pacifique, où près de 25 millions de personnes pourraient perdre leur emploi et des millions d'autres, en particulier les pauvres, les femmes et les travailleurs migrants, connaître une précarité financière croissante. L'expérience montre que si la croissance économique peut reprendre assez vite, il faut parfois jusqu'à dix ans pour regagner le terrain perdu au plan social. Le licenciement ou le renvoi dans leur pays d'un grand nombre de migrants, qui travaillaient dans des secteurs touchés de plein fouet comme le tourisme ou le bâtiment, entraîne un affaiblissement sensible du PIB de plusieurs pays de la région, fortement tributaires des envois de fonds des travailleurs migrants.

8. Pour remédier aux effets sociaux de la crise, la CESAP s'efforce de mettre en place les fondements d'une protection sociale, laquelle doit être considérée non pas comme un coût social mais comme un investissement économique. La Commission incite également ses membres à adopter des programmes de relance budgétaire qui tiennent compte des femmes, notamment en développant les services sociaux et en investissant dans des petites et moyennes entreprises qui offrent aux femmes et aux hommes des possibilités égales. Si certains grands pays, comme la Chine, ont les moyens monétaires et budgétaires de faire face à la crise, beaucoup d'autres, notamment les PMA, les pays enclavés et les petits États insulaires, sont plus vulnérables et connaissent une forte détérioration de la balance des paiements. Ils auront besoin d'importantes injections d'APD et d'un appui budgétaire direct.

9. La crise est l'occasion de mettre en œuvre des politiques de développement partagé et durable, et en particulier d'adopter des mesures en faveur des pauvres visant à renforcer les systèmes de protection sociale. Elle est aussi l'occasion de mieux coordonner les interventions au niveau régional en tirant parti des atouts et des ressources de la région et de profiter des programmes de relance et des réformes pour corriger

les déséquilibres structurels. Enfin elle peut permettre de promouvoir une croissance verte, conformément notamment à la résolution 64/3 de la CESAP, ce qui suppose que les pays modifient leurs plans de développement et leurs budgets, mettent en place des partenariats public-privé et des partenariats avec la société civile et aient accès à des technologies vertes peu coûteuses.

10. Avec un taux de croissance de 2,8 %, la région de l'Asie et du Pacifique devrait être un pôle majeur de croissance économique en 2009. Afin que ses interventions reposent sur des fondements solides et soient mieux coordonnées, le Mécanisme de coordination régional pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est réuni à Bangkok en mai 2009, a étudié les moyens d'apporter une réponse interinstitutions concertée à la crise. En s'appropriant la relance de leur économie, les États de la région veilleront à ce que cette relance se fonde sur un développement partagé et durable et à ce que la croissance retrouvée permette réellement aux habitants de la région de vivre davantage à l'abri du besoin, de la peur et de la discrimination.

11. **M. Singh** (Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce – OMC) fait observer que la crise économique et financière a des effets bien plus graves que ce que l'on avait d'abord estimé. Le nombre de personnes souffrant de la faim ou de la malnutrition a dépassé le milliard et, dans certains pays, le PIB va retrouver son niveau de 2006, effaçant brutalement trois années de progrès. La crise exacerbe tous les problèmes et les pays n'ont d'autre choix que de coopérer s'ils veulent s'en sortir. Les politiques nationales (mise en place de filets de sécurité, réglementation, renforcement des capacités, financement d'activités productives, promotion de la croissance économique et sociale et de la croissance verte) doivent être mises en œuvre de façon concertée et le commerce doit contribuer aux efforts de relance.

12. Il convient tout particulièrement de veiller à empêcher l'adoption de mesures protectionnistes qui, comme la crise des années 30 l'a montré, ne font qu'envenimer la situation. Or, la pression isolationniste est forte et va encore s'accroître lorsque les effets sociaux de la crise se feront pleinement sentir, risquant de provoquer une série de mesures de rétorsion. Compte tenu de la multiplicité et de l'interdépendance des problèmes et des acteurs, les mesures prises dans le domaine du commerce international ont des implications majeures qui vont bien au-delà du seul

champ commercial. Il importe donc d'être particulièrement vigilant à cet égard.

13. L'examen des politiques commerciales effectué à l'OMC montre que si le nombre de mesures protectionnistes a augmenté, le protectionnisme n'est pas très répandu. Cela est dû aux disciplines de l'OMC observées par les 153 membres de l'Organisation. Certains pays prennent même aujourd'hui des mesures d'ouverture ou de facilitation du commerce. Il reste que le nombre de nouvelles mesures protectionnistes adoptées est approximativement deux fois plus élevé que celui des mesures d'ouverture.

14. Le financement du commerce constitue un autre problème, particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises et les pays en développement. M. Singh rappelle que le G-20 a annoncé que 250 milliards de dollars seraient consacrés au financement des échanges mondiaux au cours des deux prochaines années et que l'OMC a lancé, avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, un programme de liquidité pour le commerce mondial. Enfin, il souligne la nécessité, évoquée par la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale le 26 juin 2009, de parvenir à une conclusion rapide et équilibrée du Cycle de Doha, « qui augmente l'accès au marché, suscite le développement des courants commerciaux et soit entièrement axée sur les besoins des pays en développement ».

15. **M<sup>me</sup> Johnson** (Directrice générale adjointe du Fonds des Nations Unies pour l'enfance – UNICEF) dit qu'il ne faut pas se faire d'illusions: la crise frappe partout plus profondément, plus largement et plus durement que prévu. Trois catégories de pays sont les plus touchées: les pays les moins avancés, les pays tributaires des exportations et les pays exposés à des conflits. Comme toutes les crises, celle-ci se traduit par une progression de la faim, de la maladie et de la violence et par un recul de l'éducation. Plus d'un milliard de personnes – chiffre sans précédent – souffrent déjà de la faim et la malnutrition sévère augmente dans plusieurs pays, touchant surtout les enfants et perpétuant la pauvreté, ce qui met en évidence la nécessité d'assurer la sécurité sur le plan non seulement alimentaire mais aussi nutritionnel. Du fait de la crise, de plus en plus d'enfants sont contraints de travailler, comme au Bangladesh et dans d'autres pays d'Asie, ou sont envoyés dans des écoles moins coûteuses, par exemple des madrassas. Dans certaines

régions du Kenya et de la Zambie, des jeunes filles et des jeunes femmes se prostituent pour de la nourriture.

16. La crise financière et économique exacerbe une crise alimentaire persistante: la baisse des revenus et la cherté des biens essentiels auront de sérieuses conséquences pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Ce n'est donc pas le moment de pénaliser encore ces catégories en réduisant les dépenses sociales et l'aide internationale. Il faut au contraire mener une politique anticyclique d'investissement et accroître l'aide au développement. Si certains pays ont pris des mesures conjoncturelles et renforcé leur système de protection sociale ou leurs programmes de nutrition et de travaux publics, la plupart ne l'ont pas fait, souvent faute de moyens. Il est urgent de les aider à mettre en place des dispositifs de protection sociale plus solides. Il convient à cet égard de se féliciter de la décision des membres du G-8 d'allouer 20 milliards de dollars au titre de la sécurité alimentaire, à condition bien entendu qu'il s'agisse de fonds supplémentaires.

17. Pour apporter une réponse collective et concertée à la crise, les institutions des Nations Unies ont mis au point un mécanisme d'intervention au niveau des pays, qui sera dirigé par les pays eux-mêmes et si possible par le coordonnateur résident, et qui coopérera avec l'équipe de pays des Nations Unies et avec les institutions financières internationales. Il s'agit d'aider les pays à préserver leurs acquis sociaux et à remédier aux carences en ajustant les programmes en place et en lançant de nouvelles initiatives. Il convient à cet effet de considérer les mesures à prendre et d'identifier l'institution la mieux placée pour diriger les opérations. Ces mesures seraient financées par le Fonds de vulnérabilité et le Mécanisme d'intervention rapide de la Banque mondiale, des fonds bilatéraux et d'autres ressources. L'UNICEF, qui participe déjà à 44 programmes pilotes de protection sociale et à 84 initiatives de réforme de programmes existants, est prête à poursuivre sa collaboration avec différents partenaires.

18. Pour être plus efficace, il faut être mieux informé et connaître rapidement et précisément les causes, les circonstances et les conséquences de la vulnérabilité. La mise en place d'un système mondial de suivi des impacts et d'alerte à la vulnérabilité récemment proposée par le Secrétaire général de l'ONU devrait permettre, en tirant parti des instruments existants et en faisant appel à des techniques novatrices, de disposer d'informations en temps réel sur les effets que des

changements mondiaux soudains entraînent pour les plus vulnérables. En conclusion, M<sup>me</sup> Johnson souligne que rien ne pourra être fait si l'on ne dispose pas des ressources nécessaires.

19. **Le Président** remercie les intervenants pour leurs exposés respectifs et invite les délégations à engager le débat avec eux.

20. **M. Rastam** (Malaisie) note qu'il a beaucoup été question de tirer parti de la crise actuelle pour rendre l'économie mondiale plus écologique mais voudrait savoir s'il existe des structures permettant de le faire. À l'échelle internationale, a-t-on pu observer des changements qui aideraient les pays en développement en particulier à prendre cette direction? Il ne semble pas que ce soit le cas. S'agissant des tendances au protectionnisme, M. Rastam voudrait savoir ce que M. Singh entend exactement par « mesures protectionnistes ». Doit-on comprendre que les émissions de carbone liées à la production de biens sont visées? En d'autres termes, peut-on dire que les initiatives prises pour rendre l'économie plus écologique font partie des mesures de protectionnisme?

21. **M. Barrets** (France) estime que l'évolution de la crise économique doit être présentée de façon plus nuancée. On observe en effet des signes de reprise dans certains pays, et l'on a pu constater dans le domaine financier que l'activité de crédit redémarrait. Il n'en reste pas moins que les effets de la crise sur l'économie réelle commencent seulement à se faire sentir, notamment dans le domaine de l'emploi, ce qui met en relief la dimension sociale du phénomène. Comme M. Somavia l'a fait remarquer, il s'agit bien d'une crise multidimensionnelle, qui appelle des initiatives coordonnées. La France ne peut qu'encourager les organismes spécialisés et l'ONU à agir de manière coordonnée et équilibrée. L'Organisation internationale du Travail (OIT) doit jouer le rôle qui lui revient aux côtés de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin de faire face aux conséquences sociales de la crise. M. Barrets rappelle à ce propos qu'à la dernière Conférence internationale du Travail, le Président de la République française a insisté sur le rôle croissant à accorder à l'OIT dans le règlement des problèmes qui se posent et la réflexion à leur sujet. Pour la France, il importe de ratifier et d'appliquer les normes minimales énoncées par l'OIT en matière de droit du travail et d'engager une réflexion sur la place de l'OIT en tant que source de normes dans le domaine social et dans le règlement de certains contentieux commerciaux. Il

convient également de mener une réflexion sur la coordination des travaux de l'OMC et de l'OIT.

22. **M. Mbuende** (Namibie) relève que les pays développés financent leur sortie de la crise au moyen de plans de relance. Qu'en est-il cependant des pays en développement, qui ne disposent pas de la même marge de manœuvre budgétaire, faute de ressources? Comment pourraient-ils investir? Il ne faut pas oublier que dans certains pays, les effets de la crise sont immédiats en termes de chômage et de baisse des recettes, sans même parler de la crise énergétique et de la crise alimentaire. En outre, le message diffusé au plan international n'est pas très clair. Il s'agit de trouver une issue commune à une crise commune et de mettre en œuvre une stratégie unique. Néanmoins, l'orientation principale des efforts n'est pas définie.

23. **M<sup>me</sup> Farani Azevêdo** (Brésil) rappelle qu'une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme consacrée aux conséquences de la crise économique et financière sur les droits fondamentaux dans les domaines économique et social a été organisée précédemment à l'initiative d'un certain nombre de pays et se félicite que le Conseil économique et social ait pris l'initiative de la présente réunion-débat. La crise actuelle va s'aggraver et ses conséquences sociales sont très claires: augmentation de la pauvreté, des maladies, du chômage, entre autres. Elle aura en outre des incidences négatives sur la réalisation des OMD et la situation des pays pauvres. Les mesures anticycliques concernant la protection sociale, la santé et l'éducation, les injections de liquidités, le sauvetage des entreprises, les infrastructures et l'emploi ne doivent pas être un privilège des pays riches. Ce sont les pays en développement qui en ont le plus besoin. Or, ils ne peuvent pas les financer. Quelles solutions doivent être mises en œuvre dans les pays pauvres pour financer les politiques nécessaires à une sortie de crise?

24. **M. Khan** (Pakistan), faisant référence aux Articles 58 et 63 de la Charte des Nations Unies, relatifs à la coordination des activités et des programmes par le Conseil, se demande de quelle manière on peut mieux tirer parti du débat consacré aux questions de coordination pour renforcer la cohésion – éminemment nécessaire – et stimuler la formulation de normes et d'orientations générales concernant les principales institutions du système des Nations Unies. Par ailleurs, compte tenu de la gravité

de la crise, il se demande s'il est actuellement opportun de vouloir privilégier une croissance verte.

25. **M. Rutgersson** (Suède), s'exprimant au nom de l'Union européenne, dit que celle-ci est fermement résolue à prendre des mesures complètes, ciblées et coordonnées en vue d'appuyer les pays en développement dans le contexte actuel. S'agissant de l'action des Nations Unies, le document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement constitue une source de référence et permet d'alimenter le débat international sur la stratégie de sortie de crise et la réforme du système financier international. En ce qui concerne le commerce, l'Union européenne ne doute pas qu'elle doit s'abstenir de prendre des mesures protectionnistes et favoriser une mondialisation sans laissés pour compte. Elle a un rôle important à jouer à cet égard en tant que partenaire commercial de premier plan pour un grand nombre de pays en développement.

26. **M<sup>me</sup> Basilio** (Philippines) souhaite savoir ce que le PNUD et la CESAP comptent faire ensemble pour aider les pays de l'Asie et du Pacifique à surmonter la crise, tout particulièrement en ce qui concerne le programme en faveur d'une croissance verte.

27. **M. Gaouaoui** (Algérie), insistant sur la nécessité d'une cohésion dans les stratégies de relance, dit qu'il s'agit d'éviter que les politiques de sauvetage mises en œuvre par certains pays aient des effets pervers sur d'autres pays. En ce qui concerne l'Afrique, la communauté internationale a bien apporté son appui au développement du continent, mais il faut rendre cet appui plus efficace. Il convient de noter en particulier que certains programmes d'ajustement structurel sont assortis de conditions privilégiant le volet ajustement au détriment du développement et des priorités sociales, ce qui se traduit par des taux de croissance économique, d'industrialisation et de développement plus faibles que prévu. Dans le cadre de l'action globale et concertée qui s'impose, il faudrait veiller à ce que les promesses d'aide des pays du Nord se concrétisent et à ce que cette aide soit coordonnée de façon à éviter tout chevauchement et à cibler les projets et les pays qui en ont le plus besoin.

28. **M<sup>me</sup> Bloem** (CIVICUS) se félicite de la coopération et de la coordination qui se mettent en place au sein du système des Nations Unies et que la société civile demande depuis longtemps. La société

civile a besoin d'un système des Nations Unies fort, qui s'appuie sur des mécanismes régionaux robustes. Elle espère à cet égard que la situation actuelle conduira enfin à opérer les changements en profondeur qui s'imposent.

29. **M<sup>me</sup> Clark** (Administratrice du PNUD), répondant aux questions concernant la coordination entre les institutions spécialisées du système des Nations Unies, souligne que le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) n'a pas ménagé ses efforts pour promouvoir une action concertée dans un grand nombre de domaines pertinents, ce qui se traduit par une convergence de vues manifeste entre les représentants des organismes concernés. S'agissant de l'aspect financier de la crise, qui est l'un des aspects les plus critiques, elle fait observer que le PNUD sait combien il importe de se concentrer réellement sur les besoins des pays en développement en matière de financement. Il ne suffit pas d'annoncer des contributions et des augmentations de contributions si les annonces ne sont pas suivies d'effet, ce qui est le cas à 90 % pour l'Afrique. Le PNUD n'a cependant pas l'intention d'en rester là. Ainsi, il a déjà élaboré avec le Fonds monétaire international (FMI) six scénarios qui montrent les incidences possibles des initiatives prises au Sommet de Gleneagles sur le développement et la situation macroéconomique des pays d'Afrique. Pour ce qui est de savoir si le programme en faveur d'une croissance verte est bien fondé dans le contexte actuel de crise, le moment est sans doute venu de penser autrement, de faire preuve d'audace et de prendre des mesures qui, à terme, entraîneront un changement profond. Une croissance écologique est nécessaire dans la mesure du possible, car elle produira des bénéfices ultérieurement. À la conférence qui se tiendra fin 2009 à Copenhague, aucune décision ne pourra cependant être prise sans tenir compte du développement dans son ensemble.

30. **M. Somavia** (Directeur général du BIT) salue les propos tenus par M<sup>me</sup> Heyzer, qui a présenté la question de la croissance écologiquement durable (croissance verte) sous l'angle régional et ajoute que l'idée selon laquelle les pays développés seraient en faveur d'une croissance respectueuse de l'environnement alors que les pays en développement y opposeraient une certaine résistance ne lui semble pas correspondre à la réalité. Les pays en développement ont, au contraire, saisi l'utilité et l'intérêt à long terme de la démarche écologique: la Chine et l'Inde, par exemple,

investissent considérablement dans des technologies visant entre autres à réduire les émissions de carbone. Par ailleurs, la plupart des pays dotés d'un plan de relance sont soucieux de donner à leurs programmes une dimension écologique, ce qui est un phénomène nouveau. Il convient également de prendre note du changement de position des États-Unis, qui aura des retombées tant en termes de transferts de technologies qu'en termes de coopération pour l'atténuation des effets des changements climatiques. Il importe que tout ce qui sera négocié dans le cadre de la Conférence de Copenhague soit mis en œuvre dans l'économie réelle et il convient, dès à présent, de réfléchir aux moyens de pallier les éventuels effets négatifs que pourraient entraîner pour les différents secteurs économiques les mesures qui seront prises en vue de réduire les émissions de carbone. Il faudra notamment se préparer à engager au niveau des entreprises le dialogue social nécessaire pour assurer la transition, ce à quoi l'OIT espère pouvoir apporter une contribution utile.

31. M. Somavia indique que, dans le contexte de la crise, on distingue actuellement quatre types de pays: ceux qui disposent d'une certaine marge de manœuvre budgétaire et qui l'utilisent, tels certains pays d'Asie et d'Amérique latine; les pays qui n'ont pas de marge de manœuvre budgétaire mais qui ont accès au marché, ce qui est le cas de tous les pays développés; les pays à revenu intermédiaire, qui n'ont pas de marge de manœuvre budgétaire ni d'accès au marché et négocient actuellement avec le FMI pour tenter de trouver un équilibre et d'assurer une protection sociale minimale à leur population, tels que l'Ukraine, la Hongrie ou le Pakistan; enfin, les pays d'Afrique et les PMA. Tous les États devront définir des priorités en matière budgétaire et déterminer les secteurs auxquels seront affectées leurs ressources internes. Or, un examen de la politique fiscale des États montre que des réductions d'impôts ou des subventions sont accordées à des secteurs que l'on ne souhaiterait pas voir favorisés dans un contexte de crise. Ainsi, aux États-Unis, les fonds spéculatifs sont moins taxés que d'autres produits financiers. Il conviendrait de veiller à ce que le système financier soit en mesure de stimuler l'économie réelle en réalisant des investissements et ne se lance pas à nouveau dans la spéculation. Il est en effet nécessaire que les ressources viennent pour l'essentiel du secteur privé.

32. L'évolution récente des politiques a été marquée partout dans le monde par un manque d'éthique

inacceptable. Face à l'échec patent des scénarios qui avaient été érigés en modèle pour la mondialisation, il s'agit aujourd'hui de définir un nouveau paradigme ainsi que le système de valeurs sur lequel il devra s'appuyer.

33. **M<sup>me</sup> Heyzer** (Secrétaire exécutive de la CESAP) dit qu'il convient de réfléchir à la manière d'enrayer la crise et de mettre en place un système financier plus stable, qui appuie davantage le développement. Le modèle qui avait permis à l'Asie de sortir de la crise en 1997 et qui consistait à fabriquer en Asie des produits destinés à être consommés aux États-Unis ne va plus fonctionner. Il faut aujourd'hui trouver le moyen d'élargir les marchés intrarégionaux et Sud-Sud, offrir aux populations une meilleure protection sociale et développer la demande intérieure. Ces dernières décennies ont vu croître la productivité sans que les revenus augmentent et les richesses se sont concentrées entre les mains des spéculateurs. Il est crucial de venir à bout du problème des inégalités et notamment de prévenir la réduction du financement du développement. Il convient à cet égard de tirer les enseignements des crises qui ont touché en particulier l'Afrique dans les années 80 et qui ont donné lieu à des programmes d'ajustement structurel. Il n'est pas admissible de réduire les services sociaux et d'entraver ainsi la poursuite du développement humain. Un moratoire de la dette, voire la création d'un tribunal d'arbitrage sur la dette, sont des idées à exploiter car les pays qui ne sont pas à l'origine de la crise n'ont pas à en payer le prix et les solutions qu'ils proposent doivent être prises en considération par la communauté internationale. Pour éviter que d'autres crises de grande ampleur frappent l'humanité, il est impératif de mettre en place de nouvelles stratégies de développement axées sur la réduction de la pauvreté et des inégalités et le développement durable. Le programme de lutte contre les changements climatiques revêt à cet égard une grande importance, notamment pour les nombreux petits États insulaires fréquemment touchés par des catastrophes naturelles et dont l'existence même est menacée.

34. **M. Singh** (Directeur général adjoint de l'OMC) dit que le protectionnisme est défini par l'OMC comme toute mesure restreignant ou faussant les échanges. La question de savoir si l'économie verte pourrait engendrer des mesures protectionnistes est débattue dans de nombreuses enceintes; le système commercial international et les règles de l'OMC représentent une



« police d'assurance » face à la tentation qu'ont certains pays de voter des lois protectionnistes. M. Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC, a déclaré à Bali, lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques que, pour tout ce qui touchait aux questions liées aux changements climatiques, l'OMC s'adapterait aux décisions qui seraient prises par les organes compétents.

35. La réaction face à la crise actuelle a été bien plus rapide que lors des crises précédentes, notamment parce que les dirigeants d'un certain nombre d'organisations se sont réunis pour réfléchir ensemble à une solution, ce qui est un fait nouveau. Diverses initiatives ont été prises dans des enceintes telles que le G-20 et le G-8 et l'importance du secteur privé a été reconnue. Le Programme de liquidité pour le commerce mondial a été lancé afin d'appuyer le financement du commerce dans les pays en développement. Ce programme vise dans un premier temps à lever 5 milliards de dollars auprès du secteur public en interaction avec des banques du secteur privé. Le financement de la sortie de crise nécessite toutefois une coordination qui n'a pas encore été mise en place. À l'OMC, une coordination de ce type a été instituée dans le cadre de l'initiative « Aide pour le commerce », et les ministres du commerce, du développement et des finances ont pour la première fois coordonné leur action, ce qui a permis d'obtenir de nouveaux engagements.

36. Par ailleurs, les capacités de réglementation doivent augmenter. Il est possible d'adopter des mesures visant à utiliser plus efficacement les ressources financières disponibles. Seules des politiques pertinentes en la matière peuvent permettre d'espérer sortir de la crise.

37. **M<sup>me</sup> Johnson** (Directrice générale adjointe de l'UNICEF) dit qu'il importe de comprendre que l'ampleur de la crise actuelle est sans précédent. L'ensemble des acteurs internationaux, y compris les économistes, n'ont pas saisi immédiatement la portée des événements. Aujourd'hui, le FMI ne recommande plus des ajustements structurels draconiens comme il le faisait dans les années 80, preuve d'un changement d'orientation. Mais il faudrait savoir si les nouvelles politiques préconisées seront adaptées aux situations et aux difficultés particulières de chaque pays et permettront d'atteindre les objectifs souhaités. Il est certain que l'une des solutions consiste à investir de

manière contra-cyclique car une politique de réduction des budgets de l'éducation, de la santé ou de la protection sociale en temps de crise n'aurait aucun sens pour le long terme. Mais, à l'évidence, cela est plus facile à réaliser pour les pays à revenu intermédiaire que pour les pays pauvres. Il convient, en temps de crise, d'utiliser les ressources internes pour répondre aux besoins des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables et réduire les inégalités. On observe aujourd'hui des taux de mortalité infantile très préoccupants dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tendance qui pourrait être combattue grâce à un infléchissement des politiques et à des allocations de ressources. Les PMA, quant à eux, doivent pouvoir disposer d'une marge de manœuvre budgétaire plus importante, ce qui implique de disposer de financements supplémentaires. Il est donc absolument essentiel, dans le contexte actuel, que les pays riches mais aussi les pays à revenu intermédiaire tiennent leurs engagements. À l'échelle du système des Nations Unies, le CCS, qui s'est réuni à Paris en avril 2009, a notamment proposé neuf initiatives communes destinées à lutter contre les différents aspects de la crise économique. La riposte doit cependant s'appuyer sur les financements nécessaires, faute de quoi il ne sera pas possible d'apporter des solutions concrètes sur le terrain, ce qui retardera indéfiniment la sortie de crise.

38. **M. Stelzer** (Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations) relève que les six intervenants représentent six grands organismes du système des Nations Unies qui peuvent contribuer à l'élaboration d'une solution globale sur la base, notamment, des neuf initiatives préconisées par le CCS. Une telle solution pourrait aider les États membres à formuler et à mettre en œuvre leurs propres politiques nationales.

39. Beaucoup avaient espéré que la crise ne toucherait que les pays situés au cœur du système financier international et que les pays périphériques ne seraient pas touchés. Or, tous subissent aujourd'hui les retombées de la crise – diminution des envois de fonds, réduction des échanges, contraction de la demande au niveau international et, surtout, tarissement des flux financiers. Selon la Banque mondiale, il est impossible de compenser le tarissement des flux de capitaux vers les pays en développement par l'APD.

40. Si certains pays s'efforcent de relancer la croissance en injectant des sommes énormes dans leur

économie – ce qui n’empêche d’ailleurs pas les chiffres du chômage d’augmenter –, nombreux sont ceux qui n’ont pas les moyens de stimuler ainsi leur économie. L’idée d’un fonds de vulnérabilité qui permettrait de donner aux pays en développement une certaine marge de manœuvre pour des interventions économiques contra-cycliques n’a malheureusement pas abouti pour l’instant.

41. Les secteurs qui sont à l’origine de la crise connaissent aujourd’hui une reprise. Les grandes banques d’investissement, notamment, ont été en mesure d’accumuler des milliards de dollars pour la rémunération de leurs dirigeants et certaines s’apprêtent à annoncer des résultats historiques obtenus grâce à ces mêmes instruments qui ont provoqué la crise. Face à une telle évolution, il est impératif d’intervenir pour éliminer les déséquilibres et les dysfonctionnements inhérents au système actuel et de remédier à l’absence de réglementation qui a conduit à la situation présente.

42. Différentes instances, telles que le G-8, le G-20 et l’Assemblée générale des Nations Unies, ont formulé des propositions intéressantes mais aucune stratégie globale n’a encore été définie. Si les Nations Unies peuvent contribuer à l’élaboration d’une stratégie en s’appuyant notamment sur les neuf initiatives du CCS, elles ne sont pas en mesure d’assurer sa mise en œuvre, qui relève uniquement des États. Le Conseil économique et social a incontestablement un rôle à jouer. Il a siégé en session extraordinaire en 2008 pour traiter de la crise alimentaire en présence du Président du Conseil de sécurité, ce qui montre que le clivage entre l’économique, le social et la sécurité s’estompe. Le débat de haut niveau qui a eu lieu pendant la première semaine de la présente session et l’examen ministériel annuel ont montré que le Conseil économique et social était en mesure de donner une réelle structure aux analyses et aux solutions proposées. Le Forum pour la coopération en matière de développement qui se tiendra en 2010 permettra peut-être également d’aboutir à des solutions. En effet, avant de penser à créer de nouveaux outils, il convient de réfléchir à la manière d’utiliser au mieux ceux dont dispose déjà la communauté internationale.

*La séance est levée à 17 h 55.*